

ÉCOCENTRE de la Régie Intermunicipale de la Région de Thetford (RIRT)

Fonctionnement et Tarification



Plan



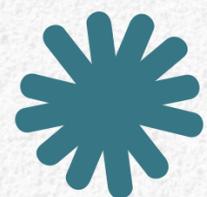
Contexte



Fonctionnement de l'écocentre



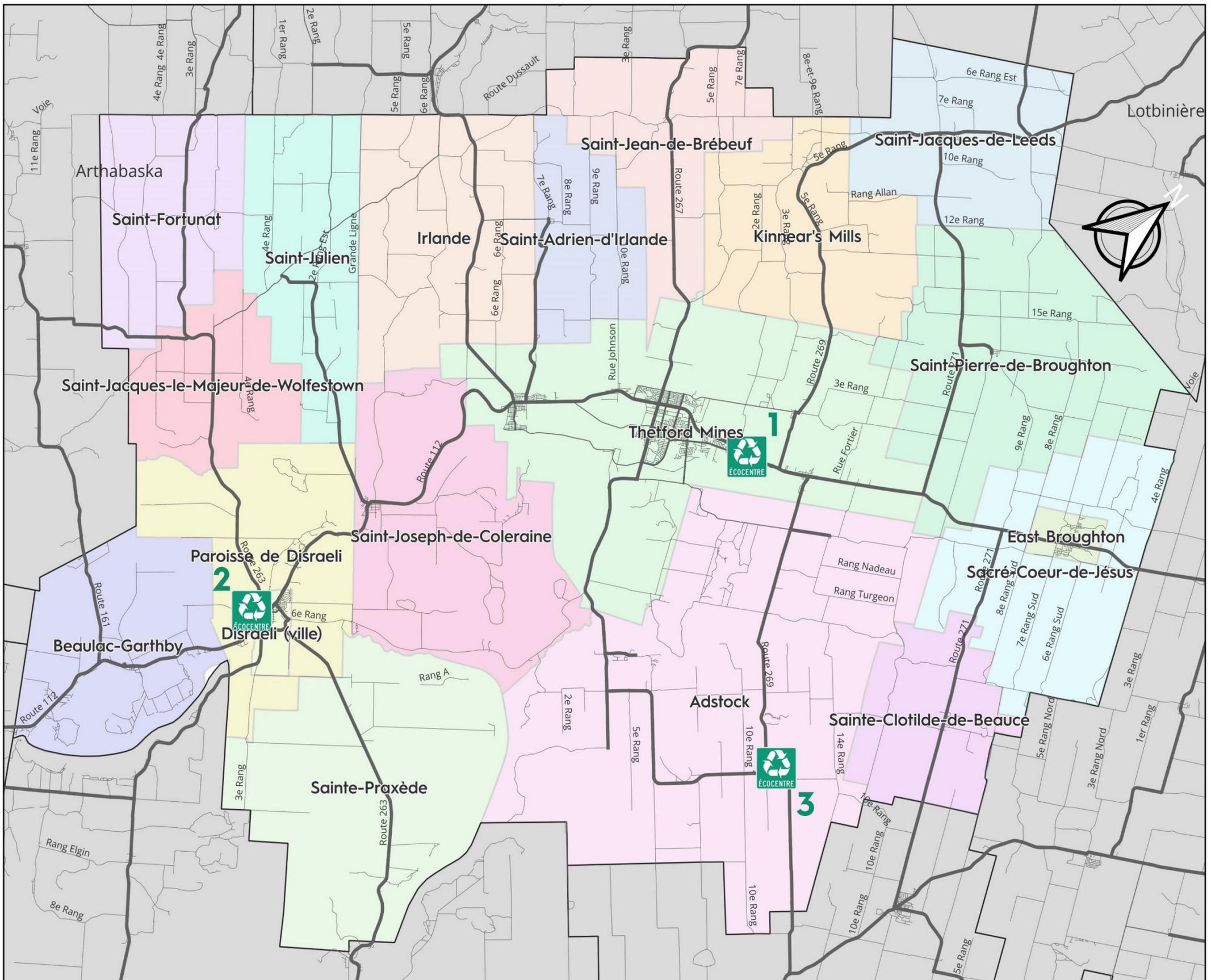
Processus de tarification



Questions



Réseau d'écocentres financé en partie par Recyc Québec



Carte des écocentres de la MRC des Appalaches



Écocentre de la région intermunicipale de la région de Theford (RIRT)
3626 Boulevard Frontenac Est, Theford Mines
Ouvert toute l'année



Écocentre satellite à Disraeli
60 rue industrielle, Disraeli
Ouvert du mois d'Avril à octobre



Écocentre satellite à Adstock
178, rue Fortin Nord, Adstock
Ouverture printemps 2025



Contexte

- **2024:** Première année de fonctionnement de l'écocentre régional toute l'année
- **Object commun:** Détourner les matières résiduelles de l'enfouissement
- **Moyen:** Relation de partenariat juste et équilibré → Collaboration équitable



Fonctionnement de l'écocentre

Liste des étapes de fonctionnement de l'écocentre régional

- 1 Accueil du visiteur
- 2 Disposition des matières résiduelles
- 3 Calcul du poids des matières
- 4 Facturation
- 5 Gestion et traitement des matières par l'Écocentre



Fonctionnement de l'écocentre

1

Accueil du visiteur

- À l'entrée de l'écocentre, un **préposé accueille le visiteur et lui explique les consignes:**
- **Identification du visiteur** à l'aide du permis de conduire;
- Le préposé demande au visiteur **les matières résiduelles apportées par le visiteur;**
- Le préposé dirige le visiteur sur la balance pour **enregistrer une lecture de poids;**
- Le visiteur reçoit un signal (lumière verte) pour **se diriger vers les conteneurs des différentes matières résiduelles où un autre préposé est présent pour la suite des étapes.**



Fonctionnement de l'écocentre



Disposition des matières résiduelles

- Le visiteur se présente à **un autre préposé de l'écocentre qui le dirige aux différents conteneurs selon les matières résiduelles apportées;**
- Le préposé dirige ensuite le visiteur vers l'accueil **pour un retour à la balance avant de quitter l'écocentre**



Fonctionnement de l'écocentre



Calcul du poids des matières apportées

- Le visiteur retourne à l'accueil et **passe sur la balance pour une deuxième lecture du poids de son véhicule**. Il peut ensuite quitter le site terminant ainsi sa visite.
- Le **poids des matières résiduelles apportées par le visiteur est obtenu en soustrayant le poids à l'entrée du poids à la sortie du véhicule du visiteur**.



Fonctionnement de l'écocentre

4 Facturation des matières résiduelles

- Le poids des matières résiduelles apportées par le visiteur est attribué à une catégorie spécifique (*par exemple : bois, matières dangereuses, tubulures, etc.*), **en fonction de la matière prédominante parmi celles apportées.**

Par exemple, si le visiteur apporte 2 gallons de peinture pesant 5 kg et des matériaux de construction pour un total de 60 kg, **la majorité des matières étant constituée de matériaux de construction, l'ensemble des matières sera facturé sous la catégorie « *matériaux divers* ».**



Fonctionnement de l'écocentre



Gestion et traitement des matières par l'écocentre

- Selon le type des matières, **les employés de l'écocentre assure la manutention et la gestion**, (*comme c'est le cas des pneus et des tubulures*) avant de faire appel au fournisseur correspondant pour la récupération des matières.
- La majorité des matières résiduelles apportées par nos visiteurs sont récupérés par un fournisseur accrédité pour leur traitement. Dès **1566 tonnes de matières reçues à l'écocentre régional en 2024**, les matières récupérées et valorisées sont estimées à **1471 tonnes, soit un taux de valorisation d'environ 94%**



Processus de facturation de l'écocentre

Cas des citoyens

- S'identifier à l'aide de son permis de conduire ou autres preuves légales de résidence (compte de taxes, compte Hydro Québec...) qui est scanné;
- Peser des matières résiduelles acceptées;

L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL facture mensuellement les municipalités concernées selon les tarifs en vigueur et le nombre de visites de leurs citoyens.

Les municipalités appliquent ensuite leurs politiques de facturation auprès de leurs citoyens (visites gratuites, tarifs fixes, facturation partielle/complète...)

Kinnear's Mills: Services gratuits offerts à tous les citoyens durant toute l'année

**L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL N'EST PAS RESPONSABLE DES POLITIQUES DE
FACTURATION DES MUNICIPALITÉS**



Processus de facturation de l'écocentre

Cas des entrepreneurs/commerçants

- S'identifier à l'aide des informations de l'entreprise (*nom d'entreprise, coordonnées, responsable...*) ou d'une carte d'entrepreneur enregistré
- Peser des matières résiduelles acceptées
- Tout produit industriel sera facturé immédiatement au citoyen ou commerçant selon le tarif en vigueur
- Les modes de paiement disponibles sont : argent comptant, virement bancaire, chèques.
- L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL se réserve le droit de refuser des matières inconnus ou jugé en trop gros volume.

**L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL FACTURE DIRECTEMENT LES
ENTREPRENEURS/COMMERÇANTS SELON LES TARIFS EN VIGUEURS**

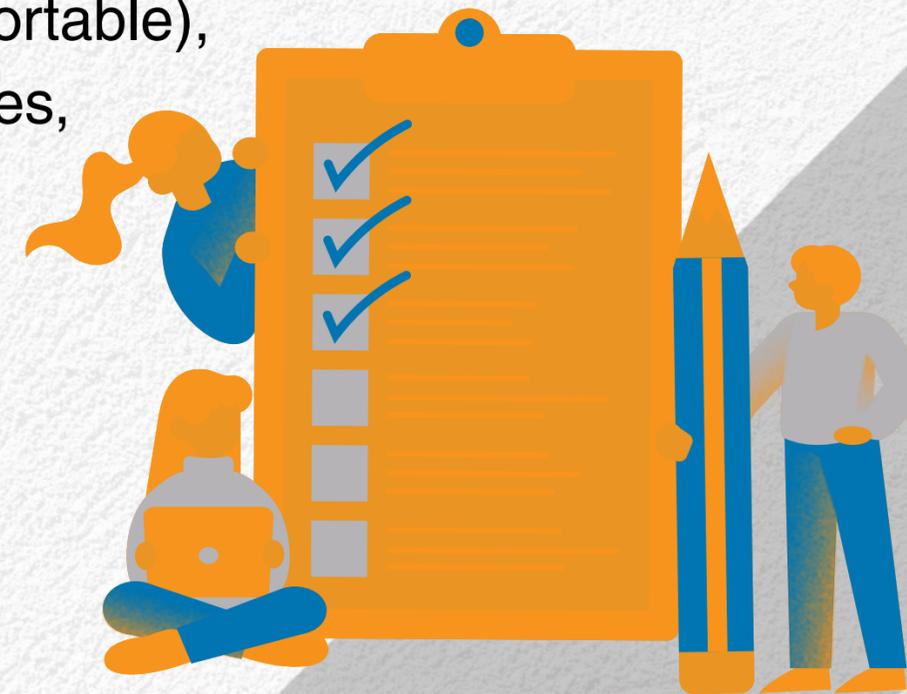


Liste tarifaire des matières acceptées à l'écocentre régional de la Régie

Catégories de matières	Prix au kilo (¢/kg)	Prix à la tonne (\$/TM)
Matériaux divers	20¢/kg	200,7 \$/TM
Branches et arbustes	10 ¢/kg	100,8 \$/TM
Feuille et gazon	18,48 ¢/kg	184,80 \$/TM
Béton et pavage	7,49 ¢/kg	74,88 \$/TM
Tubulures érablières	8,31¢/kg	83,12 \$/TM
Pneus réguliers	8,31¢/kg	83,12 \$/TM
Pneus hors-normes	30,38 ¢/kg	303,75 \$/TM
Pneus chenilles caoutchouc	33,75 ¢/kg	337,5 \$/TM
Déchets domestiques dangereux	2,78 \$/kg	2780 \$/TM

Liste des matières acceptées Sans frais

- **Métal** (ferreux et non ferreux) Acier, Stainless, Aluminium, Cuivre
- **Matériaux Fluorescent / Fluocompact**
- **Matériel électronique** : Dispositifs d'affichage (écrans), Téléphones (conventionnels et portables/cellulaires), Ordinateurs (bureau et portable), Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo, Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs ect...
- **Électroménagers** : Réfrigérateur, Refroidisseur d'eau (distributeur), Congélateur, Climatiseur, Thermopompe ect...
- **Matières recyclables**: papier, carton, plastique, verre avec logo de récupération)



Liste des matières refusées

- Bardeaux d'asphalte
- Produits radioactifs ou biomédicaux
- Terre contaminée
- Ordures ménagères
- Acide fluorhydrique, acide picrique, cyanure et BPC (biphényles polychlorés)
- Bonbonne de gaz comprimé autre que le propane
- Munition et armes
- Bois enduit de créosote ou goudronné
- Produits explosifs



MERCI !

Daniel Cyr
responsable du Volet génie et environnement à
la Ville de Thetford
d.cyr@villethetford.ca
T. (418) 335-2981, poste 382

Samuel Nault ing.
Directeur Opérations
R. I. R. T. / Écocentre Régional
Directeur <directeur@rirt.ca
418-333-0910

Myriam Hyppolite
Conseillère en Gestion des matières résiduelles à
la MRC des Appalaches
pgmr@mrc des appalaches.ca
418-332-2757 poste 236

